

■ assainissement

Un comité syndical très confidentiel



Contrairement aux précédentes réunions où les maires de Mougins, du Cannet, de Mandelieu et de Pégomas acceptaient volontiers de faire connaître leurs projets, les membres du SIAOAM se sont montrés, hier, peu loquaces.

(Photo archives Stéphane Goasguen)

« C'est une erreur, le comité syndical se tiendra à huis clos. », nous a-t-il été dit hier juste avant l'ouverture d'une séance de délibération du SIAOAM (1). Le syndicat d'assainissement du maire de Mandelieu nous avait pourtant bel et bien invités, la veille, à rendre compte de cette réunion censée se tenir publiquement comme le veut la règle. Le huis clos n'est d'ailleurs légalement possible qu'après un vote des élus exprimé en début de séance. Ce qui, hier, n'a pas été le cas.

Qu'y avait-il donc de si confidentiel? On ne le saura sans doute jamais. D'autant que la mairie de Mandelieu - que nous avons interrogé

à l'issue de cette réunion - ne s'est pas fait prier pour nous faire savoir que les deux délibérations à l'ordre du jour ont été adoptées à l'unanimité des maires de Mandelieu et Mougins et des représentants du maire du Cannet-Rocheville. Selon notre interlocuteur, le maire de Pégomas était absent.

Il s'agissait de lancer une procédure préalable à un projet PPP (Partenariat public privé) pour reconstruire une station d'épuration pour le bassin Cannois. Il était aussi question de former une instance consultative habilitée à se prononcer sur le projet du syndicat. Celle-ci sera composée de quatre élus et de deux associations dont l'une - certains

ne manqueront peut-être pas de s'en étonner - est une association... de parents d'élèves.

Sans revenir sur une longue polémique, rappelons que le projet du SIAOAM présidé par le maire de Mandelieu s'oppose à celui du SIABC (2) présidé par le maire de Cannes et qu'à ce jour, c'est ce dernier qui a été retenu par les pouvoirs publics pour être mené à son terme (notre édition du 22 septembre).

P. V.

SIAOAM : Syndicat intercommunal d'assainissement de l'ouest des A-M. Il réunit Mandelieu-La Napoule, Le Cannet-Rocheville, Mougins et Pégomas.

SIABC : Syndicat intercommunal d'assainissement du bassin Cannois. Communes membres : Cannes, Théoule, La Roquette-sur-Siagne et Auribeau.